



Fédération Française de Carrosserie
Industrie et Services



Mobilité
Réparation et Services

Paris, le 17 juin 2021

Point S propose l'outil TRIBU de la FFC à ses adhérents

Point S, spécialiste mondial du pneu et de l'entretien auto, annonce son partenariat avec la Fédération Française de Carrosserie (FFC) Mobilité Réparation Services. L'enseigne propose désormais à ses adhérents l'interfaçage de la plateforme de cession de créance et de nantissement TRIBU avec son logiciel de gestion (ERP).

Cet interfaçage permet aux adhérents de Point S de créer une fiche client avec des renseignements sur le véhicule et le sinistre directement dans le système informatique du réseau avant de basculer dans l'outil TRIBU, sans avoir à effectuer de nouvelles saisies.

Testé dans plusieurs centres depuis le début de l'année, l'enseigne a été convaincue par le gain de temps qu'apporte l'outil à ses adhérents ainsi que sa fiabilité. Pour Point S, qui ne dispose pas d'agrément avec les assureurs, ce partenariat va permettre d'apporter encore plus de qualité à son service client.

Christophe ROLLET, DG de Point S : *« Nous sommes heureux de pouvoir faire bénéficier à nos adhérents un outil pratique qui intègre le savoir-faire et l'expertise de la FFC au sujet de la cession de créance. Ce partenariat renforce naturellement notre qualité de service, qui a toujours été au cœur de nos points de vente. »*

Patrick NARDOU, président de la FFC Mobilité Réparation et Services. : *« C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous partageons notre expertise avec l'enseigne Point S, dont la notoriété et le développement sont de véritables atouts pour déployer notre outil TRIBU, et démocratiser le concept de cession de créance. »*